

Grain de sable 2016

Règlement d'ordre intérieur du Gîte :

Un Gîte d'Étape se différencie de l'hôtel traditionnel. Il propose une formule d'hébergement et d'animation respectueuse du tourisme social et de son environnement.

Afin de nous aider à garder et améliorer ce rapport qualité-convivialité-prix, nous vous demandons le respect des quelques consignes suivantes. Merci beaucoup !

Réservations :

- La réservation devient définitive dès réception du versement.
- Les frais de banque et de chèques sont toujours à charge du client.
- Les dégâts occasionnés au matériel ou au bâtiment sont à votre charge.
- Les Gîtes d'Étape déclinent toute responsabilité en cas de détérioration ou vol d'objets durant le séjour.
- Les animaux ne sont pas admis.
- Nous vous demandons de ne pas amener de boissons ni d'aliments extérieurs à l'intérieur du Gîte.
- Il est strictement interdit de fumer dans le bâtiment.

Pour le respect du Gîte et de son environnement :

- Veuillez éteindre la lumière, le robinet et les radiateurs lorsque vous quittez chaque local.
- Le dimanche, les chambres seront libérées et mises en ordre pour 10h.
- Pensez à déposer vos clés à la réception ou dans la boîte aux lettres située à droite de la porte du bureau.
- Afin de respecter autrui, le calme est de mise dans les chambres, les couloirs et aux abords du gîte entre 22h et 7h.
- Le mobilier des chambres ne peut, en aucun cas, être déplacé.
Les matelas et les couvertures ne quitteront pas les lits.
- Des étagères à l'entrée sont prévues pour les chaussures de marches/bottes.
Mieux vaut prévoir des chaussures d'intérieur.

A table :

- Les heures des repas sont fixes et communiquées à l'arrivée.
- De l'eau est à votre disposition à volonté à la fontaine située dans le réfectoire.
- De l'aide spontanée vous est demandée au moment des repas :
Empiler les assiettes, les verres et les couverts et les déposer sur le chariot.
Nettoyer et ranger votre table en fin de repas.
Proposer de l'aide pour la vaisselle.
Trier vos déchets dans les poubelles adéquates au sous-sol.

Grain de sable 2016

Les principes qui régissent les organisateurs, professionnels et participants :

Cet évènement est un espace de rencontre, de dialogue et d'enrichissements mutuels entre professionnels et participants. Ce n'est en aucun cas à but lucratif, ni un appel à la consommation. Il est interdit de vendre des produits, des séances ou quoi que ce soit d'autre.

Chaque individu s'abstient d'utiliser cet évènement à des fins de prosélytisme. Chacun se présente avec un esprit ouvert et cherche plus à reconnaître la portion de vérité dont l'autre est porteur et non afin d'essayer de « gagner » celui-ci.

Les organisateurs, les intervenants et les participants veilleront à ce que, dans le courant de l'évènement et au sein de chaque activité, personne ne manque de respect envers l'autre en encourageant un climat de tolérance, discussion, écoute et partage. La parole de chacun, que ce soit en conférence, autour des tables de conversations, ou autres activités, devront être animées par le principe d'inoffensivité.

Pour finir, nous faisons nôtre, cette phrase retirée du « Dialogue interculturel » de l'UNESCO :

L'échange équitable ainsi que le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, basés sur la compréhension et le respect mutuel et l'égalité des dignités des cultures, sont la condition sine qua non de la construction de la cohésion sociale, de la réconciliation entre les peuples et de la paix entre les nations.